

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 10 février 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (5) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), M. BOURGUIGNAT (représenté par Mme GAUTHIÉ), M. BON, (représenté par M. JASPART), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par Mme GINDRE).

Membre absent : (1) Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 3 février 2015

Délibération n° : 8-2015

Objet : Aides facultatives – secteur social général – novembre et décembre 2014

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- **19 937,70 €** pour le mois de novembre 2014,
- **17 298,77 €** pour le mois de décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Préfecture de la Côte-d'Or
Déposé le:

17 FEV. 2015

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM



PUBLIÉ LE 11 FEV. 2015